

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

4 OCTOBRE 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

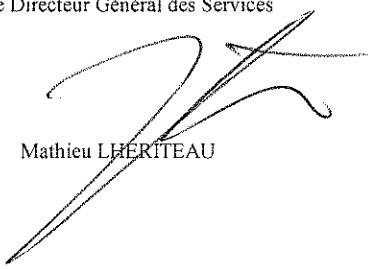
OBJET

**Attribution de bourses
pour les projets jeunes**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 5 octobre 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 17 octobre 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 18 octobre 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 4 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 27 septembre deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIoux, Monsieur GARNIER, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

Avaient donné procuration :

Madame DESCHAMPS à Madame FUCHS
Monsieur DERCHE à Madame MAUVAGE
Madame ROCCHETTI à Madame RICHARD
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur LAMY
Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Monsieur TASSEL

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES POUR LES PROJETS JEUNES

RAPPORTEUR : Monsieur PIVERT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

De nombreux jeunes Saint-Germainois cherchent un moyen de financer un projet personnel qui peut être culturel, sportif, économique, humanitaire ou artistique.

Soucieuse d'encourager ces jeunes, la Municipalité a décidé de participer à ces projets en créant, en 1988, une « bourse des projets ».

Le jury, présidé par Monsieur le Maire et composé des membres de la Commission Education, Culture, Jeunesse et Sports, s'est réuni le 24 septembre dernier pour examiner les projets suivants :

- Mission humanitaire de 6 mois au Togo, par le biais de l'Association Fondacio, pour une mission de réinsertion des enfants dans la société par des programmes d'éducation, de formation et d'accompagnement social ; l'Association apportera également une aide à la construction, constituera une chorale et mettra en place des cours de musique.
- « Pédalons pour que la terre tourne » : la mission est un tour du monde à vélo, pour communiquer auprès des jeunes populations sur le thème du développement durable, et leur démontrer par apport d'images et de vidéos que leur implication dans le futur est primordiale ; l'objectif est de rassembler 100 idées d'éco construction.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'octroyer une bourse d'un montant de 500 € au projet de mission humanitaire au Togo, et 1 000 € au projet « Pédalons pour que la terre tourne » ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

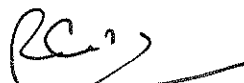
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à la majorité, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS (pouvoir à Monsieur LAURENT), Monsieur BINET votant contre, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,
Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France



Roselle CROS